

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

ALERTE ORANGE A NIAMEY AU 29 AOÛT 2022

Le fleuve Niger connaît au cours du mois d'août 2022, une importante montée des eaux au Niger. Les importantes précipitations enregistrées dans le bassin du fleuve Niger au Burkina, au Mali et dans le sud-ouest du Niger constituent les causes principales de cette montée des eaux.

C'est la période de la crue dite « locale » au Niger, qui résulte des apports de plusieurs affluents du fleuve, dont principalement les affluents de la rive droite en amont de Niamey (la Sirba, le Dargol le Gorouol, le Goroubi, la Tapoa etc.). La superposition des eaux de crue de ces cours d'eau aux régimes torrentiels à celles du cours principal du Niger conduit à une évolution de l'hydrogramme des débits en dents de scie, au gré des précipitations (cf. figure n°1 ci-dessous).

A la date du 24 août 2022, le niveau du fleuve a atteint et dépassé la cote d'alerte jaune fixée à 530 cm correspondant à un débit de 1 444 m³/s.

A la date du **29 août 2022**, le maximum de la crue locale à la station de Niamey a atteint et dépassé la cote de **580 cm**, correspondant à **un débit de 1 766 m³/dépassant ainsi la cote d'alerte orange**. Elle dépasse également les valeurs observées l'année passée en 2021 qui était de 494 cm pour un débit de 1 230 m³/s et celle de la moyenne décennale (2012-2021) qui est de 543 cm pour un débit de 1 650 m³/s à la même date.

Par ailleurs, l'analyse des hydrogrammes des débits (cf. figure n°1 ci-dessous) montre que celui de cette année est en montée fulgurante dépassant ainsi celui de l'année passée et celui de la moyenne décennale (2012-2021). Il est toutefois en dessous de ceux des années humides 2021 et 2020.

Suivant l'échelle standard de classification des seuils (voir Tableau n°1 ci-dessous), ce niveau de crue pourrait avoir des impacts significatifs sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.

Face à cela, il est indispensable que les autorités municipales prennent toutes les dispositions nécessaires pour :

- **Evacuer les ménages des zones inondables vers les sites plus sécurisés et identifiés préalablement ;**
- **Préparer des sites d'évacuation ;**
- **Recueillir et garder de l'eau potable et de la nourriture et des abris.**

Une vigilance particulière doit être observée pour les populations insulaires et riveraines du fleuve, principalement celles qui sont situées jusqu'ici dans les zones inondables qui doivent être évacuées rapidement.

Tableau 1 : Seuils d'alerte à la station hydrométrique de Niamey.

Seuils de vigilance station de Niamey	Hauteur (cm)	Débit (m ³ /s)	Interprétations
Vert	< 530 cm	< 1 444	Situation normale
Jaune	≥ 530cm et <580cm	≥ 1 444 et < 1 766	Risque de crue et de montée rapide des eaux nécessitant une vigilance particulière.
Orange	≥ 580 cm et <620 cm	≥ 1 766 et < 2 046	La crue pourrait avoir des impacts significatifs sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes
Rouge	≥ 620 cm	≥ 2 046	Risque de crue majeure. Menace directe sur la sécurité des personnes et des biens.

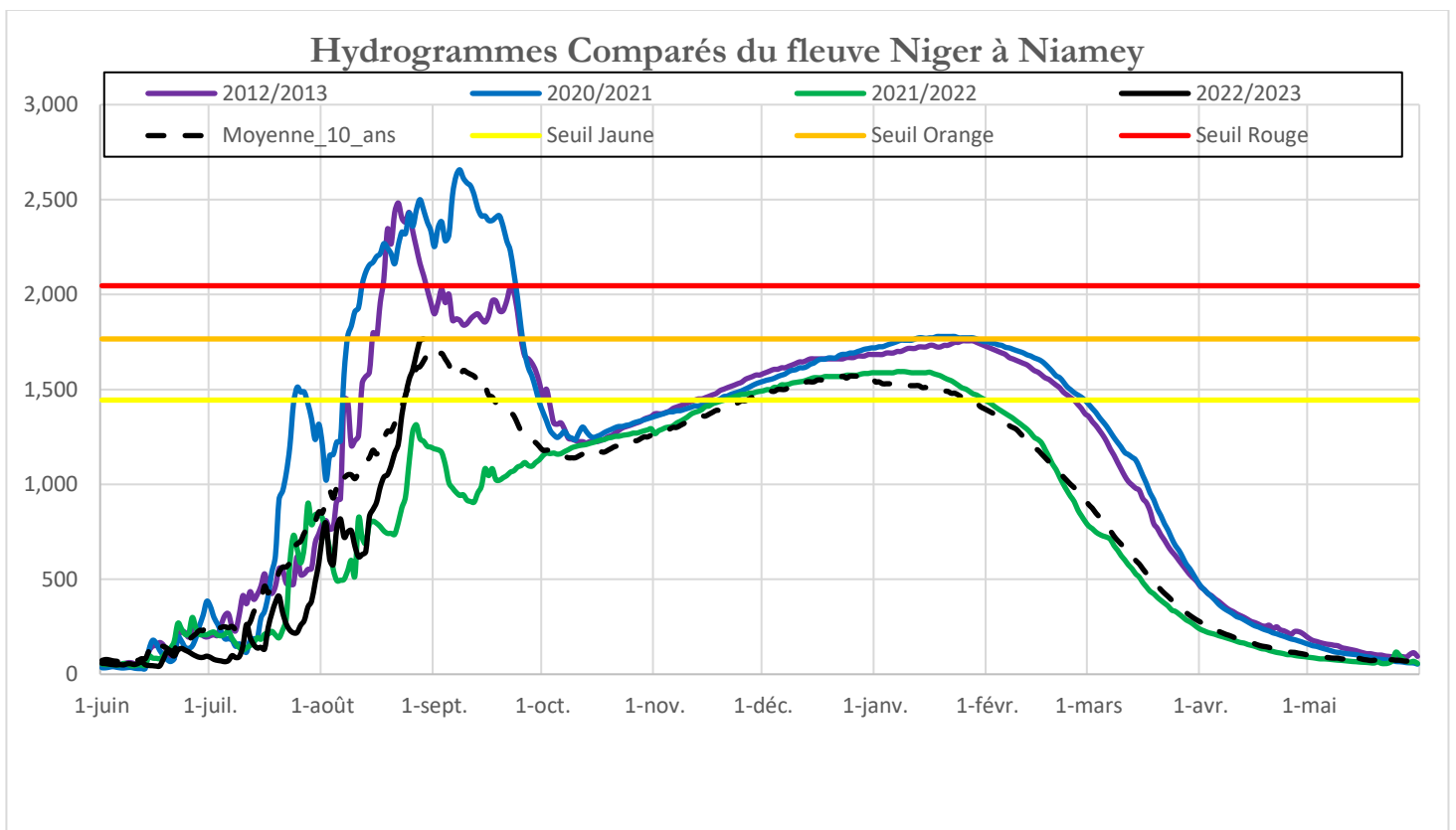


Figure n°1 : Hydrogrammes comparés du fleuve Niger à Niamey.

Prévisions des tendances :

La prévision des tendances des précipitations dans le bassin (cf. figure n°2 et n°3) montre que la montée des eaux va continuer et pourrait atteindre au mois de septembre 2022 le seuil d'alerte rouge fixée à 620 cm pour un débit de 2 046 m³/s, d'où **l'urgence d'évacuer toutes les populations qui sont à risques et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la sécurité des biens.**

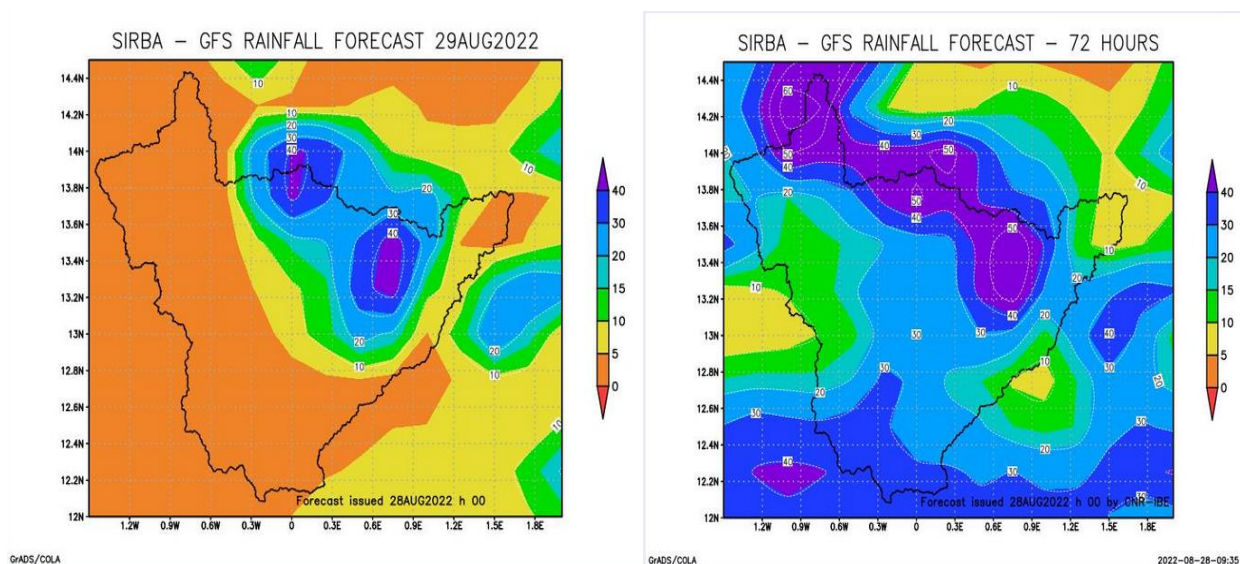


Figure n°2 : Prévision des précipitations dans le bassin de la Sirba.

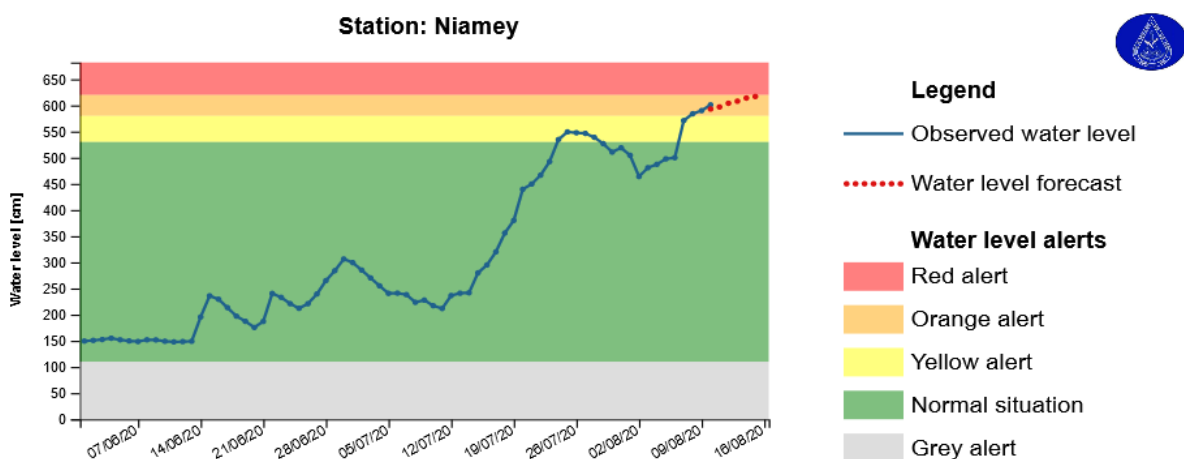


Figure n°3 : Prévision des débits.

Fait à Niamey, le 29 août 2022,
Mohamed Housseini Ibrahim